

Image not found or type unknown



Inalidité et prise en charge assurance pel

Par **gbs31**, le **04/03/2008** à **15:04**

Bonjour, rnayant souscrit un PEL en 95 avec une assurance Atlantic Prevoyance, aujourd'hui en arret maladie depuis le 9/11/07 je les contactes afin de faire fonctionner cette derniere.rnL'opérateur me repond que c'est mon epouse qui est sur l'assurance et pas moi.(effectivement nous n'etions pas marié al'epoque.) rnPar contre mon epouse est invalide a 80% depuis avril 2001 suite a ne meningite et a besoin d'une tierce personne.rnApres deux coup de telephone ils m'envoient un dossier mais me disent qu'il n'y aura pas de retroactivité concernant les 7 ans deja payés.rnQue dois-je faire? A qui m'adresser afin d'agir au mieux pour mes interrets?rnMerci,rngbs31